

# La sécurité sociale de l'alimentation

25 octobre 2022

## Reconnue comme solution à la précarité alimentaire

Dans un avis voté le 19 octobre 2022, **le Conseil national de l'alimentation (CNA) fait de la sécurité sociale de l'alimentation une solution à la précarité alimentaire**. Le CNA appelle à son expérimentation.



Tout au long du processus de construction de cet avis, la Confédération paysanne et de nombreuses organisations, qui portent le projet de sécurité sociale de l'alimentation(SSA) ont œuvré et convaincu le CNA qu'il fallait une réponse systémique à la précarité alimentaire.

La CNA soutient la mise en place d'une démocratie alimentaire, fondement de la SSA.

La Confédération paysanne se félicite de cette ouverture et du résultat d'un travail de deux ans pour aboutir à cet avis ambitieux, sérieux et responsable.

En effet, l'aide alimentaire n'a pas vocation à devenir pérenne puisque c'est une aide d'urgence. Or, elle est aujourd'hui un rouage essentiel du système agro-

industriel et alimentaire.

La réponse systémique qu'apporte la SSA permet de prendre en compte le revenu paysan, les choix citoyens sur la manière de produire l'alimentation et la nécessité d'un accès universel à une alimentation choisie.

En votant cet avis, le CNA prend acte que le projet d'une sixième branche de la sécurité sociale pour l'alimentation est une piste sérieuse de réflexion pour répondre au fléau de la précarité alimentaire. C'est aussi une solution pour un revenu paysan digne et une transition agricole voulue et soutenue par les citoyen·nes.

**Ce vote du CNA est une preuve supplémentaire que les institutions de notre pays, pour peu qu'elles s'ouvrent aux mouvements citoyens montre une responsabilité exemplaire.**

L'intérêt commun doit primer sur les intérêts corporatistes et particuliers. En cela l'abstention de la Coopération agricole, de la FNSEA\* et de l'État montrent des lignes claires de conservatisme et d'immobilisme partagés, qui n'augurent rien de bon pour les années à venir.

La réponse systémique à la précarité viendra de la rue et des champs.

**Confédération Paysanne - 20 oct 2022**

**Qu'est-ce que la Sécurité Sociale de l'Alimentation ?**

**Avis 91 du CNA « Prévenir et lutter contre la précarité alimentaire »**